VILLE DE ROYAN

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Royan, le 21 février 2019

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 28 février 2019
à 18 h 00
Salle du Conseil

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 01 février 2019.

- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2019 - commune de Royan.

2. Ouverture de crédits pour l'exercice 2019 (section investissement).

3. Requalification du Palais des Congrès de Royan : demande de subventions pour les travaux sur le Monument Historique.

4. Requalification du Palais des Congrès de Royan : demande de subventions pour la déconstruction et la reconstruction du Cube.

5. Demande de subvention au titre du label "Ville d'Art et d'Histoire" auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle-Aquitaine et auprès du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

6. Organisation de la huitième édition du "Festival des sports urbains" - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

7. Convention de partenariat entre la Ville de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - Pilier 1 : Alimentation du site internet et de l'observatoire - Pilier 3 : Politique d'information jeunesse. EXERCICE 2019.

8. Convention de partenariat entre la Ville de Royan et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - Pilier 2 : fiches-actions construites sur trois thèmes : offre de service, santé, prévention. EXERCICE 2019.

9. Convention de transfert de gestion de dépendances du domaine maritime naturel situées sur le site de la "plage du Chay" sur la commune de Royan.

Correspondance à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
HÔTEL DE VILLE – 80 Avenue de Pontaillac – CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX – ☎: 05.46.39.56.56 – 🖹 : 05.46.39.56.57
Internet : www.ville-royan.fr – email : mairie@mairie-royan.fr

10. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Comité des Fêtes et d'Animations de Royan" (CFAR) pour l'année 2019.

11. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Explorer" dans le cadre du Festival sur les Nouvelles Explorations.

12. Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées BD 424, 459 et 460 (lotissement "Le Bouvreuil"), BE 478 (lotissement "Le colibri"), BE 240 (lotissement "Filleux") et incorporation dans le domaine public communal - MODIFICATIF.

13. Désaffectation des parcelles cadastrées CI n° 931 et CI n° 933, situées avenue Louis BOUCHET, lieu-dit Belmont à Royan.

14. Déclassement des parcelles cadastrées CI n° 931 et CI n° 933, situées avenue Louis BOUCHET, lieu-dit Belmont à Royan.

15. Aliénation des parcelles cadastrées CI n°931 et CI n°933 situées avenue Louis Bouchet, lieu-dit Belmont à Royan, au profit de Télédiffusion de France (TDF) - Convention de servitude de passage à conclure entre la TDF, le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et la Ville de Royan.

16. Personnel territorial : modification du tableau des effectifs de la Ville annexé au budget primitif de l'exercice 2018.

17. Projet de Loi Santé : vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé.

18. Convention adhésion-projet N° CCA 17-14-006 de maîtrise foncière d'emprises, relative à la convention cadre n° CC 17-14-001, entre la ville de Royan et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine, avenant n° 5.

. Questions diverses

Le Maire,

Patrick MARENGO

MAIRIE DE ROYAN
17205